

social

# La trêve hivernale se termine, les locataires à nouveau expulsables

Après sept mois de trêve hivernale, les expulsions de locataires pourront reprendre dans le département, principalement en raison de loyers impayés.

**R**allongée de deux mois en raison de la crise sanitaire, la trêve hivernale touche à sa fin. Pour évoquer cette période particulière, *La Nouvelle République* a sollicité l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV 37), l'Union nationale des propriétaires immobiliers (UNPI) du Val de Loire et le bailleur social Val Touraine Habitat.

> **Pas d'alerte pour l'instant.** Marie-Claude Fourier, présidente de la CLCV 37, pensait que de nombreux locataires viendraient demander de l'aide. « *Mais pour l'heure, nous ne sommes pas beaucoup plus sollicités qu'en temps normal.* » Une instruction gouvernementale demande d'ailleurs aux préfetures, dans ce contexte de crise, de veiller qu'à chaque expulsion, une proposition de relogement ou d'hébergement soit faite aux locataires.

> **Des expulsions en attente pour le privé.** Alors que la CLCV 37 craint qu'il y ait « *de nombreuses expulsions dans le parc locatif privé* », Dominique Grogard, président de l'UNPI Val de Loire, confirme que « *le nombre d'expulsions en attente est plus important que d'habi-*



Le bailleur social Val Touraine Habitat propose un suivi par un travailleur social pour éviter d'arriver à l'expulsion.

*tude. Cela s'explique par le fait qu'une partie des décisions de justice de l'année dernière n'ont pas pu être exécutées, en raison de la prolongation des deux dernières trêves hivernales* », détaille-t-il, sans donner de chiffres.

> **Des échéanciers chez les**

**bailleurs sociaux.** « *Avec le Covid, les bailleurs sociaux ont mis en place des échéanciers permettant à ceux qui ont perdu leur emploi ou qui sont au chômage partiel de pouvoir payer leur loyer* », affirme Marie-Claude Fourier. Comme à Val Touraine Habitat, bailleur so-

cial gérant 24.000 logements dans le département, qui dispose « *de tout un panel de solutions, en fonction de la situation des locataires*, expose Claire Brigant, responsable du service social. *Nous avons huit travailleurs sociaux qui, en 2020, ont suivi 286 locataires*

*en difficulté de paiement, sur 2.700 ménages en situation d'impayés.* » Une quinzaine d'expulsions pourraient toutefois être mises en œuvre. Un « *échec* » selon Claire Brigant, « *puisque notre but est de maintenir les locataires dans leurs logements* ».

> **Impact relatif de la crise sanitaire.** Du côté des propriétaires privés, Dominique Grogard remarque un peu plus d'impayés qu'en temps normal : « *Nous avons observé une augmentation de 10 %.* » Il précise que la plupart des propriétaires ont accepté un étalement des loyers quand leurs locataires rencontraient des difficultés financières.

Quant aux expulsions, Val Touraine Habitat insiste : « *Il faut savoir qu'une procédure d'expulsion prend entre 14 et 18 mois. Les personnes concernées sont en situation d'impayés depuis plusieurs années. Si nous avons identifié des locataires fragilisés par la crise sanitaire, aucun d'eux ne fait l'objet d'une procédure d'expulsion.* »

Conseils et renseignements sur les questions du logement : CLCV 37, au 02.47.72.71.69.

(Photo archives NR)